**ModÈle
À adapter**

DÉPARTEMENT DU MORBIHAN

ARRONDISSEMENT DE ……………………………….

COLLECTIVITÉ OU ÉTABLISSEMENT PUBLIC TERRITORIAL…………………

Arrêté portant sanction disciplinaire du 2ème et 3ème groupe

*(Fonctionnaire titulaire)*

Le Maire **OU** Le Président ;

Vu le code général de la fonction publique, notamment les articles L530-1, L532-1, L532-2, de L532-4 à L532-10 et L533-1 ;

VU le décret n° 89-677 du 18 septembre 1989 modifié relatif à la procédure disciplinaire applicable aux fonctionnaires territoriaux ;

CONSIDÉRANT que l'intéressé(e) a été informé(e) par courrier en date du ………………… qu’il(elle) a le droit d’obtenir la communication intégrale de son dossier individuel au siège de l’autorité territoriale, celui de se taire et la possibilité de se faire assister par un ou plusieurs conseils de son choix ;

CONSIDÉRANT que l'intéressé(e) a pris connaissance de son dossier le …………… *(le cas échéant)*;

CONSIDÉRANT que le conseil de discipline s’est réuni le ……………………………

CONSIDÉRANT que les faits suivants sont établis : *(préciser les faits (et annexer le PV du conseil de discipline le cas échéant)* : ……………………………….…………….………………………………..…… ;

CONSIDÉRANT que ces faits constituent des manquements aux obligations professionnelles et déontologiques, notamment prévues aux articles L121-1 à L121-10 du code général de la fonction publique, *en particulier aux obligations suivantes : ……………………………………………………………* (*il est recommandé de préciser à quelle(s) obligation(s) correspond(ent) le ou les manquements : cet élément est précisé dans le PV du conseil de discipline*) ;

CONSIDÉRANT que le conseil de discipline a rendu un avis motivé et a proposé la sanction suivante :…………..

CONSIDÉRANT qu'il appartient à l'autorité territoriale, après avis motivé du conseil de discipline, de prononcer la sanction à infliger à l'agent en cause ;

CONSIDÉRANT que la sanction proposée par le conseil de discipline sanctionne comme il convient les faits reprochés à M ……………………………………………………………. ;

**OU**

CONSIDÉRANT que la sanction proposée par le conseil de discipline ne sanctionne pas assez sévèrement M …………………………………………………………. en raison des faits qui lui sont reprochés ;

# A R R Ê T E

***ARTICLE 1er*** Il est infligé à M *(nom-prénom-grade)* ………….……………………………..……………. la sanction du *(2ème, 3ème)* ………………… groupe : *(indiquer la sanction)* .…………………………………………………………………………………………...…..

*(Le cas échéant ajouter une disposition sur le sursis ou la sanction complémentaire de radiation du tableau d’avancement)*

***ARTICLE 2***(*En fonction de la décision fixée à l'article 1er du présent arrêté)*, À compter du …………….……, la situation administrative de M ………………………………………. est la suivante : ………..…………………………………………......................................

***ARTICLE3***  Cette sanction sera inscrite au dossier individuel de l’intéressé*(e)*.

***ARTICLE 4 :*** Le présent arrêté sera notifié à l’intéressé*(e)*.

Ampliation sera adressée au :

* Président du centre de gestion de la fonction publique territoriale du Morbihan.
* Comptable de la collectivité *(ou de l’établissement)*.

Fait à ………………….., le …………………….,

Le Maire **OU** Le Président

*(porter les prénom et nom de l'autorité territoriale)*

Le Maire **OU** Le Président

- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte,

- informe que le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Rennes- Hôtel de Bizien - 3 Contour de la Motte – CS 44416 - 35044 RENNES CEDEX dans un délai de deux mois à compter de sa notification. Il peut également être saisi par l’application Télérecours citoyens accessible à partir du site www.telerecours.fr.

Notifié le …………………………….,

Signature de l'agent (*uniquement si remis en main propre)*

**OU**

Notifié par courrier recommandé avec accusé de réception
 n° ……………

*(si envoi en LR+AR. La date figurant sur l’AR correspond à la date de notification)*